

BUDGET DE 2013

Mardi 4 décembre 2012

« Les services aux citoyens, toujours la priorité »

Chères Gatinoises,
Chers Gatinois,

Je suis heureux de vous présenter le budget 2013 de la Ville de Gatineau. Pour la seconde année, les discussions budgétaires ont été publiques et webdiffusées. Encore une fois, Gatineau est exemplaire en matière de transparence.

La première décennie de la grande ville de Gatineau s'est faite sous le signe du développement autant démographique et économique que social et culturel. En 2012, la Ville a franchi le cap des 265 000 habitants. Cette croissance va se poursuivre au cours des prochaines années.

Devant l'incertitude économique, qui prévaut à l'échelle nationale et internationale, jumelée aux compressions dans la fonction publique fédérale, le conseil municipal a redoublé de prudence dans la gestion des deniers publics. Avec ce budget, la Ville prend les moyens pour faire face à ses obligations tout en maintenant la qualité des services offerts aux citoyens.

Ainsi, le conseil municipal entend maintenir le cap sur les investissements dans les routes, les parcs, les réseaux d'aqueduc, d'égouts et de transport en commun, les usines d'eau, les arénas, les bibliothèques, les centres communautaires et dans le logement social. Ces infrastructures vitales permettent d'offrir des services de qualité aux citoyens.

Que ce soit les jeunes qui participent à des activités sportives et de loisirs, les familles qui profitent des sentiers récréatifs et qui assistent à des spectacles ou encore les aînés qui prennent part à des initiatives d'organismes soutenus par la Ville ou qui se rassemblent dans des lieux publics sécuritaires, tous ont des besoins différents auxquels la Ville doit répondre en maintenant un niveau élevé de satisfaction.

En préparant ce budget, le conseil municipal a eu le souci d'offrir aux Gatinoises et aux Gatinois un ensemble de services et d'actions qui répondent à leurs attentes. Il a donc privilégié quatre grands enjeux :

- 1. préserver et améliorer les services offerts à la population;**
- 2. augmenter les investissements dans les infrastructures;**
- 3. assurer un développement durable et respectueux de l'environnement;**
- 4. et planifier un budget réaliste et responsable.**

Préserver et améliorer les services offerts à la population

Cette année encore, le conseil municipal a bonifié les services à la population. Ces investissements touchent notamment les plans d'action des politiques culturelle (182 000 \$), du patrimoine (359 500 \$) et du plein air (50 000 \$), le plan de gestion des arbres et des boisés (250 000 \$) et la Cabane en bois rond (92 379 \$).

Le maintien et la bonification de services répondent aux attentes de la population. Le plus récent sondage de la firme Léger Marketing sur le taux de satisfaction à l'égard des services municipaux démontre en effet que les Gatinoises et les Gatinois sont satisfaits à 84 % des services offerts par la Ville. Le conseil municipal entend maintenir le cap.

- Le **déneigement** des rues et des trottoirs est une priorité pour les citoyens de Gatineau. La Ville se fait un devoir de leur offrir un service de qualité. En 2013, c'est un montant de 15,4 millions \$ qui sera consacré à ce service essentiel.
- Le **logement social et la rénovation domiciliaire** se partageront 5,9 millions \$ au cours de l'exercice 2013. De cette somme, 3,1 millions \$ iront à la construction de 175 logements sociaux par l'entremise du programme AccèsLogis. Pour la période 2010-2013, Québec a octroyé jusqu'à maintenant 560 unités. Gatineau réaffirme sa volonté de financer 700 logements abordables d'ici la fin 2013. Gatineau verse également 1,6 million \$ à l'Office municipal d'habitation pour le logement abordable. Pour ce qui est de la rénovation domiciliaire, la Ville injectera, en 2013, 1,2 million \$ dans le programme Rénovation Québec, un programme tripartite qui cumule des investissements de plus de 3 millions \$. Par ailleurs la politique d'habitation bénéficie d'un financement annuel récurrent de 175 000 \$.
- La mise en place du **schéma de couverture de risques en incendie** à Gatineau, tel que demandé par le gouvernement du Québec, se poursuivra en 2013 avec des investissements de 1,3 million \$, notamment pour l'embauche de nouveaux pompiers. Une fois le schéma entièrement mis en œuvre, - actuellement plus de 90 % de ses objectifs ont été réalisés ou en voie de l'être -, la Ville y aura investi pas moins de 42 millions \$. Cette année, le budget du Service de sécurité incendie atteint près de 33 millions \$, ce qui est un gage de sécurité pour les Gatinoises et les Gatinois.
- Afin de satisfaire à la *Loi sur la police* du ministère de la Sécurité publique, la Ville injectera 1,2 million \$ en 2013 dans son **plan d'organisation policière**. À terme, ce sont 5,5 millions \$ qui seront consacrés à améliorer la sécurité des citoyens de Gatineau. En 2013, le budget total du Service de la sécurité publique atteindra 60,8 millions \$.
- Le programme de prévention et de soutien relié aux **tags et graffitis** reçoit une enveloppe de près de 200 000 \$ en 2013. Jusqu'à maintenant, ce programme a permis à la Ville de réduire de façon importante les méfaits reliés aux tags et aux

graffitis, en offrant notamment des panneaux aux graffiteurs et un soutien aux propriétaires victimes de méfaits.

- Adoptée en 2010, la **politique de développement social** recevra en 2013 une somme de 1,3 million \$ pour sa mise en œuvre. Sachant que les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, la Ville de Gatineau vient de lancer son nouveau cadre de soutien à l'action communautaire qui permet de les appuyer en complémentarité avec les partenaires du milieu.
- En 2013, un premier montant de 359 500 \$ va servir à la mise en œuvre de la nouvelle **politique du patrimoine**. De son côté, le nouveau plan d'action de la **politique culturelle** nécessite un investissement de 1,3 million \$. Ces politiques viendront renforcer et promouvoir l'identité gatinoise.
- Un montant de 730 000 \$ servira à **l'entretien des patinoires extérieures** et des sites de glisse en 2013. Gatineau entend maintenir une offre de service optimale partout sur son territoire. Le **plan d'action sur le plein air urbain** recevra la somme de 50 000 \$ afin de réaliser des études sur le réseau des sentiers récréatifs et autres réseaux reliés aux espaces naturels.
- La Ville continuera d'apporter un important soutien aux **fêtes, festivals et événements** sur son territoire. Grâce à une aide de 1,2 million \$ en argent et en services, le conseil municipal ne ménage pas ses efforts pour faire de Gatineau une ville accueillante et festive tout au long de l'année.

Augmenter les investissements dans les infrastructures

Le sondage Léger Marketing sur le taux de satisfaction à l'égard des services municipaux confirme que les citoyens de Gatineau souhaitent plus d'investissements dans les infrastructures municipales. Ces investissements dans les parcs, les centres communautaires, les routes, les usines d'eau, etc. permettent d'assurer des services de qualité, des services à la hauteur des attentes citoyennes.

En 2013, la Ville consacrera une somme de 102 millions \$ à ses infrastructures, notamment pour l'entretien du réseau routier et des édifices municipaux, pour la mise à niveau des usines d'eau potable, pour les réseaux d'aqueduc et d'égouts et pour l'achat de véhicules et de machinerie.

- Près de 22,5 millions \$ seront consacrés en 2013 au **réseau routier gatinois**, dont :
 - 16 millions \$ à la réfection du réseau routier;
 - 1 million \$ aux mesures d'atténuation de la vitesse;

- 500 000 \$ pour le réaménagement de l'intersection des boulevards Saint-René Est et Labrosse;
 - 950 000 \$ pour le réseau routier agricole;
 - 500 000 \$ pour les trottoirs manquants;
 - 500 000 \$ pour la signalisation routière;
 - 1,5 million \$ pour les ponts et ouvrages d'art, dont le pont Boyce.
- **Les réseaux d'aqueduc et d'égouts** nécessiteront des investissements de 21,1 millions \$ en 2013. De cette somme, près de la moitié sera consacrée à la réfection du réseau. L'autre moitié sera consacrée à la réfection de ponceaux, notamment celui de la rue Jacques-Cartier au coût d'un million \$, et au bouclage de conduites d'aqueduc, dont celui prévu sur le boulevard La Vérendrye entre la rue Du Barry et le boulevard Gréber pour 1,4 million \$, ainsi qu'à la réfection d'aqueducs, tel que sur le chemin de la Savane entre la rue Saint-Antoine et la rue Robinson pour 1,2 million \$.
 - En ce qui concerne les **usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées**, la Ville compte moderniser celles des secteurs Buckingham et Hull au cours des prochaines années, après avoir complété la modernisation et l'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau potable du secteur Aylmer. Gatineau peut compter sur un montant récurrent de près de 15 millions \$ provenant de la taxe fédérale sur l'essence pour effectuer ces travaux.
 - **L'entretien des bâtiments municipaux** exige l'injection de sommes importantes. Une enveloppe de 10,1 millions \$ y sera consacrée, dont 2,4 millions \$ pour des travaux de maçonnerie et de fenestration afin de préserver cet édifice unique et avant-gardiste qu'est la Maison du citoyen. De plus :
 - une enveloppe d'un million \$ est prévue pour la réfection des toitures de certains édifices;
 - une somme de 1,8 million \$ sera investie dans la reconstruction de l'enveloppe de l'aréna Paul-et-Isabelle-Duchesnay et dans la mise à niveau des équipements;
 - un montant de 1,7 million \$ ira à l'entretien de centres communautaires et de bâtiments administratifs;
 - 550 000 \$ seront consacrés à l'entretien des arénas;
 - et 400 000 \$ serviront à améliorer l'accessibilité universelle de nos bâtiments.
 - En 2013, la Ville va continuer à développer une centaine de terrains industriels grâce à des investissements de l'ordre de 20 millions \$. De plus, la Ville injectera une somme additionnelle de 257 000 \$ dans l'**aéroport de Gatineau** afin de soutenir cette importante infrastructure qui contribue au développement économique de la ville.
 - Le **Programme particulier d'urbanisme (PPU)** et le **Fonds de développement des communautés** peuvent compter sur une enveloppe de 6,2 millions \$ en 2013.

Cette somme provient de l'impôt foncier des nouveaux édifices du centre-ville. De ce montant, 4 millions \$ serviront à la mise en valeur du centre-ville et 2,2 millions \$ vont au Fonds de développement des communautés. Cette année, les projets ciblés par le fonds sont notamment l'agrandissement du centre communautaire Ernest-Lattion, la construction du centre communautaire Gilbert-Garneau et un terrain synthétique dans le secteur Gatineau, toutes des infrastructures au service des citoyens.

- Comme en 2012, la Ville va investir cette année 5 millions \$ dans **l'achat et le remplacement de véhicules et de machinerie**. Au fil des ans, ces montants vont permettre de rajeunir la flotte municipale, tout spécialement les véhicules qui sont âgés de plus de dix ans.

Assurer un développement durable et respectueux de l'environnement

Pour la population gatinoise, la protection de l'environnement et le développement durable sont des enjeux fondamentaux. Depuis 2006, la Ville a agi en ce sens : politique environnementale, plantation de plus de 200 000 arbres, programmes de recyclage et de compostage, création du Fonds vert, protection des milieux humides, plan de gestion des arbres et des boisés, politique d'achat écoresponsable, construction d'édifices LEED, pour ne nommer que quelques actions. Les élus entendent bien maintenir le cap en 2013.

- En ce qui concerne la **gestion des matières résiduelles**, la participation des Gatinoises et des Gatinois en grand nombre aux programmes de recyclage et de compostage a pour effet de diminuer de façon importante le tonnage des déchets envoyés au site d'enfouissement.

En 2011, près de 55 000 tonnes de matières ont été valorisées, soit près de 44 % de la totalité des matières résiduelles résidentielles, ce qui représente le plus fort tonnage par habitant au Québec. Il s'agit d'une hausse remarquable par rapport à 2005, qui établissait ce taux à 11 %.

Tricentris a ouvert son nouveau centre de tri dans le carrefour environnemental en 2012 et un écocentre est présentement en construction pour lequel la Ville a obtenu une subvention de 432 000 \$ du Fonds vert de la Fédération canadienne des municipalités. En matière d'équipements électroniques, les Gatinoises et les Gatinois ont acheminé tout près de 500 tonnes de matériel dans nos centres de récupération depuis le début de 2012, soit deux fois plus que prévu. Tout laisse donc croire que les efforts des citoyens permettront une augmentation du tonnage des matières valorisées au cours des prochaines années.

Grâce, en grande partie, à la participation citoyenne, le tarif pour la collecte des matières résiduelles sera réduit de 8,77 \$ en 2013, passant de 137,73 \$ à 128,96 \$.

Ceci représente une diminution de 0,4 % de la facture médiane de l'impôt foncier résidentiel.

- Les **parcs et les espaces verts** sont des lieux essentiels au tissu urbain et font la renommée de Gatineau. En 2013, la Ville y consacrera près de 5,7 millions \$, dont :
 - 3,5 millions \$ dans le cadre du **Plan quadriennal des parcs**;
 - 100 000 \$ dans quinze **jardins communautaires et collectifs**, dont profitent plus d'un millier de familles gatinoises;
 - 1,5 million \$ dans les **sentiers récréatifs**, une des marques distinctives de Gatineau;
 - et 500 000 \$ pour remplacer les arbres touchés par **l'agrile du frêne**.

- Le **transport en commun** joue un rôle de premier plan en matière de développement durable et de protection de l'environnement. En 2013, la quote-part de la Ville à la Société de transport de l'Outaouais atteindra 49 millions \$, en augmentation de 4 millions \$, montant qui inclut 1,3 million \$ pour le Rapibus. Les travaux de cette voie réservée au transport en commun avancent rondement et sa mise en service est prévue pour l'automne 2013. Ce sera un outil formidable de développement pour Gatineau.

- Comme par les années passées, la contribution annuelle au **Fonds vert** sera de 350 000 \$. Créé en 2006, ce fonds permettra, entre autres, de bonifier de 100 000 \$ le programme de réduction des gaz à effet de serre, qui disposera d'une enveloppe totale de 200 000 \$. La Ville de Gatineau entend réduire ses émissions de 15 % d'ici 2015 par rapport à 2009, l'année de référence, afin de se conformer aux exigences du gouvernement du Québec. La Ville prévoit également une somme annuelle de 300 000 \$ pour soutenir les actions qui découlent de sa politique environnementale.

Planifier un budget réaliste et responsable

La préparation d'un budget est toujours un exercice délicat. La confection du budget 2013 n'a pas fait exception à la règle. Il a fallu trouver un équilibre entre le maintien et la bonification des services offerts à la population, le renouvellement des infrastructures et, en même temps, l'objectif d'une hausse de l'impôt foncier à un niveau acceptable pour le contribuable.

Pour l'année 2013, le conseil municipal de la Ville de Gatineau adopte un budget équilibré de 520 561 000 \$, en hausse de 6 % par rapport au budget de 2012. **Les investissements en immobilisation payés comptant**, soit 14 millions \$, représentent 2,8 %, soit près de la moitié de cette hausse.

Les autres augmentations significatives touchent :

- la **masse salariale** (6,4 millions \$)
- la **quote-part au transport en commun** (4 millions \$)
- les **régimes de retraite** (2 millions \$)
- le **schéma de couverture de risques en incendie** (1,3 million \$)
- les **bonifications de services** (1,2 million \$)
- le **plan d'organisation policière** (1,2 million \$)

Le Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 prévoit des investissements de l'ordre de 311 millions \$. Un montant de 102 millions \$ est prévu pour l'année 2013, une augmentation de 18,4 % par rapport à 2012. De cette somme, plus de 44 millions \$ de travaux sont payés comptant.

Pour une septième année consécutive, la Ville n'a pas utilisé le surplus anticipé de l'exercice en cours pour équilibrer le budget 2013, une pratique de saine gestion financière. Les surplus sont utilisés, entre autres, pour se doter de nouvelles infrastructures telles que le centre multifonctionnel et la grande bibliothèque.

Encore cette année, la participation des citoyens de Gatineau au recyclage et au compostage se traduit par une diminution du tarif pour la gestion des matières résiduelles, qui représente en moyenne 0,4 % de la facture de l'impôt foncier. Cette baisse a permis de contenir l'augmentation moyenne du secteur résidentiel à 2,5 %.

Sur ces 2,5 %, 1,5 % ira au budget de fonctionnement et aux bonifications de services. Le 1 % restant, soit une somme de 3,4 millions \$, représente la taxe dédiée aux infrastructures.

Conclusion

Depuis dix ans, la ville de Gatineau connaît une des croissances les plus rapides au Québec. D'ici dix ans, elle franchira le seuil des 300 000 habitants. Gérer la croissance en harmonie avec les besoins de la population et le respect de l'environnement est une tâche exigeante. Pour y arriver, les élus gatinois doivent faire des choix budgétaires judicieux.

Gatineau, comme de nombreuses villes québécoises et canadiennes, réclame depuis des années de nouvelles sources de revenus. L'impôt foncier, qui constitue 82 % des revenus municipaux, est insuffisant pour répondre aux besoins sans cesse grandissants des villes.

Nous faisons nôtre la demande de la Fédération canadienne des municipalités : le gouvernement canadien doit consacrer 5,75 milliards \$ pendant 20 ans à l'amélioration des infrastructures des municipalités québécoises et canadiennes.

Les attentes de l'Union des municipalités du Québec en matière d'investissement dans les infrastructures ainsi que dans le renouvellement du partenariat fiscal Québec-Municipalités rejoignent également celles de la Ville de Gatineau. Ce partenariat doit absolument être bonifié.

En terminant, j'aimerais revenir sur la performance fiscale de Gatineau par rapport aux dix grandes villes québécoises.

Selon les données recueillies par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, l'endettement total à long terme par habitant est de 2114 \$ à Gatineau, contre 2641 \$ en moyenne pour les dix grandes villes québécoises. À Gatineau, les charges nettes par habitant sont de 2016 \$ contre 2533 \$ pour la moyenne des grandes villes québécoises. Comme je le signalais dans le discours sur le budget 2012, parmi les dix grandes villes québécoises, Gatineau est celle dont l'impôt foncier a le moins augmenté. Selon une enquête de *La Presse*, du 18 novembre 2011, l'impôt foncier n'a augmenté que de 12,2% sur six ans à Gatineau contre une moyenne de 17,5 % pour les autres grandes villes.

Toujours avec le souci en tête de faire preuve de responsabilité fiscale, la Ville a entrepris, en 2012, la révision des programmes et des services municipaux afin de s'assurer de leur efficacité, avec l'objectif de maintenir la qualité des services offerts aux citoyens.

Je reste persuadé que Gatineau, grâce à sa croissance démographique et économique soutenue, va réussir à tirer son épingle du jeu. Dès 2013, le Rapibus, un projet de plus de 250 millions \$, entrera en fonction et viendra modifier le visage de Gatineau. Peu à peu, on voit le centre-ville renaître grâce à divers projets, dont celui du centre multifonctionnel qui entrera en phase de construction en 2013 grâce à des investissements de plus de 50 millions \$.

Gatineau compte également se développer à travers un projet de grande bibliothèque qui deviendra un pôle d'attraction culturel pour la population d'ici et d'ailleurs. Parallèlement, le projet Destination Gatineau prend forme. Les Gatinoises et les Gatinois pourront se l'approprier et le bonifier lors des consultations publiques.

Bref, l'esprit de collaboration qui anime l'administration municipale, les élus et tous les partenaires municipaux va permettre à Gatineau de traverser la prochaine décennie avec autant de dynamisme et de succès que les dix premières années.

Merci!